

les nouvelles du **PELLERIN**

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER : LE BUDGET COMMUNAL 2018, l'année de l'investissement



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018



ENFANCE / JEUNESSE > Un été animé pour les 3/17 ans



CADRE DE VIE > Jaunaie : quels aménagements ?



SORTIES / LOISIRS > Les Bouquineries des tout-petits



SOLIDARITÉ > CCAS : un lieu de ressources accessible à tous

RETOUR EN IMAGES	4/5
PAROLES D'HABITANTS	6
HISTOIRE ET PATRIMOINE	7
LIBRE EXPRESSION	8
DOSSIER : LE BUDGET COMMUNAL 2018	9/11



DOSSIER FONCTIONNEMENT : un résultat de gestion à la hausse	INVESTISSEMENTS : La vie scolaire et associative au cœur des grands projets du mandat.
---	---



12 / 15

CADRE DE VIE

16/17

ENFANCE / JEUNESSE

18/19

SOLIDARITÉ

19/21

VIE LOCALE

22/23

VIE ÉCONOMIQUE

24/26

SORTIES / LOISIRS

27

AGENDA



les nouvelles du
PELLERIN



Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 3 septembre 2018), merci d'en **faire la demande avant le lundi 11 juin 2018** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier
Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, association Autrefois Le Pellerin
Crédits photos : Archives municipales, Fotolia, Adobestock, Pixabay, Amicale laïque du Pellerin, Google map.
Impression : Offset 5, Rezé
Diffusion : Herbauges distribution
Parution bimestrielle. Tirage : 2600 exemplaires
Dépôt légal : À parution



Tous les projets sont lancés. Il reste maintenant à s'assurer de leur parfait achèvement.



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

La commune méritait mieux que les semaines que nous avons connues. Nous avons été élus sur notre capacité à mettre en œuvre le programme que vous avez choisi en 2014. Ce contrat de confiance sera rempli. Tous les projets sont lancés. Il reste maintenant à s'assurer de leur parfait achèvement.

Ce nouveau numéro du journal municipal vous présente les moyens que la Municipalité entend se donner en 2018 pour fournir aux Pellerinais les services et les investissements qu'ils ont choisis en 2014.

Ces investissements découlent d'un fonctionnement ramené à son juste niveau et à une mairie réorganisée pour être à la fois plus légère et plus agile, malgré des obligations administratives alourdies. N'oublions pas que les efforts de chacun auraient été encore plus productifs si l'État n'avait pas réduit nos dotations communales. La cure d'austérité décidée brutalement en 2014 par le tandem Hollande-Ayrault ampute chaque année nos investissements de 250 000 € et aura coûté plus de 1 200 000 € au Pellerin sur ce mandat. Il est important de rappeler que l'exécution du budget de fonctionnement 2017 a permis de dégager un excédent de plus de 549 000 € qui a été intégralement reversé pour le paiement des investissements 2018. Le solde de nos dépenses d'investissement sera financé par la vente de biens communaux inadaptés ou sans affectation et un recours limité à l'emprunt.

Les services aux habitants ont aussi été améliorés : la création de la nouvelle salle des mariages plus accueillante et plus conviviale, les espaces de stationnement agrandis ou créés, un urbanisme maîtrisé et planifié, des constructions conformes à notre histoire et notre habitat péri-rural, un service de l'enfance pertinent pour tous les âges et pour tous les temps de l'enfant, la solidarité affirmée par la création d'une véritable journée de convivialité avec nos aînés, un accès à la culture facilité par la gratuité de la médiathèque et la création d'événements culturels et festifs... Aucun secteur n'a été négligé.

Pour tout cela, je salue l'engagement de l'ensemble des agents communaux pour avoir accompagné ce changement et je remercie les associations, de plus en plus nombreuses au Pellerin, qui dans leur immense majorité participent à l'animation de la ville et à son rayonnement positif.

Et il reste tant à faire...

Benjamin Abriate

Maire du Pellerin,
Conseiller métropolitain

RETOUR EN IMAGES



Toujours un joli succès pour les matinées **Raconte-moi et chocolat**, où de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, viennent écouter les histoires de l'association AILE (Action Intercommunale pour la Lecture et l'Eveil).



Grande soirée irlandaise sur la scène Lufezova des Nuits Pellerinaises avec **le groupe Beltaine et son Nantes Irish Dance**. Au programme de la soirée : musiques, chants et danses irlandaises !



Belle ambiance du côté des seniors à l'occasion du **repas annuel des aînés**. 181 Pellerinais, de 72 ans et plus, dont les deux doyens de la ville, Madeleine Mabileau et Auguste Libaud, âgés respectivement de 97 ans, s'y sont retrouvés pour profiter d'un repas animé par France-Lise Le Calvez et Robert Chauvet de l'association **FL'C Music**. L'après-midi s'est terminé sur la piste de danse pour le plus grand plaisir de tous !



Moment poétique lors du spectacle de théâtre d'objets **«Le bouquiniste Mendel»**, proposé par la compagnie **Ani-matière**, lors du dernier atelier-lecture des seniors.



Hommage en mémoire des soldats morts pour la France lors de la **cérémonie commémorative** du 73^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Sympathique temps d'échanges autour de la littérature jeunesse pour les jeunes pellerinais scolarisés en classe de CE1, lors de leur rencontre avec l'auteur Benoît Broyart, à la médiathèque George-Sand.



Avec près de 190 enfants à la recherche des précieux butins chocolatés, la grande **Chasse aux oeufs de Pâques** de la Municipalité a cette année encore fait le bonheur de bien des gourmands !



Place aux défis lors de la 5^{ème} édition du **Fort Cassin** de l'Amicale laïque, où près de 50 enfants âgés de 5/11 ans sont venus, accompagnés de leurs familles, pour participer à des épreuves sportives, d'agilité ou de réflexion et tenter de remporter l'aventure. Un après-midi haut en couleur qui a fait également place à un concours de déguisements, remporté par l'équipe «Les Zarbis» (en photo).

Michel Serot

Installé au Pellerin depuis plus de 40 ans, Michel Serot y a exercé son activité d'électricien près de 20 ans. Aujourd'hui retraité, cet ancien artisan Pelleriniais de 67 ans s'implique toujours autant dans la vie associative de la commune. Rencontre...

Pourquoi êtes-vous venu habiter au Pellerin ?

Ma femme Monique est Pellerinaise. Je l'ai rencontrée en 1974 à un mariage dans le Morbihan, où je vivais à l'époque. Elle m'a dit « c'est une petite commune tranquille au bord de la Loire ». La première fois que je suis venu au Pellerin, j'ai pris le bac où j'ai fait la connaissance de P'tit Claude, le contrôleur receveur. Il m'a fait payer le double car je n'étais pas du département. À l'époque, le bac n'était pas gratuit. Il ne l'est devenu qu'en 2005. Après quelques années à Nantes, j'ai emménagé en 1977 à La Métairie des Landes. En 1989, je m'y suis installé à mon compte en tant qu'électricien et y ai poursuivi mon aventure professionnelle jusqu'à ma retraite en 2009. Dans ce cadre, j'ai d'ailleurs participé à la reconstruction du château (Maison des arts).

Vous vous êtes impliqué dans de nombreuses associations pellerinaises...

En effet ! À peine emménagé, j'ai reçu une visite d'un gendarme au sujet de mon statut de sous-officier de réserve. Cela m'a conduit à mon premier engagement associatif avec l'association des sous-officiers de réserve, aujourd'hui disparue. En 79, j'ai participé à la conception d'un char pour la fête des fleurs (la Mandoline). Dans les années 80, j'ai rejoint l'OGEC. En 1988, avec des amis, nous avons proposé la création d'un stand de tir au Pellerin. Il ouvrira en 90 et s'appellera Section Tir de l'Amicale laïque. Je suis également devenu membre du conseil d'administration du Crédit Mutuel et parallèlement de celui de Groupama. Dans ce cadre, je participe à l'organisation d'événements de prévention contre les incendies, d'information sur les constats amiables, de pistes cyclables scolaires pour sensibiliser les CM2.



Nous faisons aussi la « maison de tous les dangers » pour alerter les plus jeunes du CP au CM2 sur les risques domestiques.

Vous êtes aussi un membre actif d'Autrefois le Pellerin...

Oui, c'est un engagement très prenant et captivant au service de l'Histoire de notre ville, pour la faire connaître et la transmettre aux nouvelles générations. Nous menons de nombreuses recherches, nous éditons des ouvrages nous restaurons et protégeons des objets historiques.

Quel bilan faites-vous de toutes ces années d'engagements ?

Mon but de départ était de connaître les Pellerinais et de les apprécier chacun dans leur domaine. Je pense y être arrivé en partie. La vie continue et je fais toujours de nouvelles rencontres. Notre vie peut basculer du jour au lendemain, alors il faut profiter de tous les bons moments de convivialité et retenir les meilleurs.

Propos recueillis par Paul Brounais et Michel Mainguy



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Nous vous répondons !

Vous avez une question que vous aimeriez poser à vos élus et que vous souhaiteriez voir publiée ?

N'hésitez pas à envoyer votre demande à l'adresse **info@ville-lepellerin.fr**.

Votre question et sa réponse seront alors diffusées dans notre prochain journal municipal.

Article rédigé par l'association
Autrefois le Pellerin

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association Autrefois Le Pellerin œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.



Carte postale non datée

De la Corderie aux Ateliers des Coteaux

Episode 2...

En 1882, Monsieur Couvreur achète l'ancienne propriété du Sieur Binet de Jasson : La Corderie. Cet entrepreneur, qui après avoir participé aux travaux de creusement du canal de Suez et de construction du port d'Anvers, dirige alors les travaux de création du canal de La Martinière.

Le domaine de la Corderie se composant de 12 333 m² de terrains, les nouveaux propriétaires y édifient en 1883 des bâtiments destinés à recevoir des machines-outils utilisées pour l'entretien des engins utilisés pour les travaux de creusement du canal. Une estacade est alors construite en bord de Loire. La maison est quant à elle aménagée pour y loger le directeur, les bureaux d'études et la comptabilité.

En 1885 Monsieur Couvreur abandonne la direction des travaux du canal pour des raisons de santé. Il laisse la succession à Monsieur Bord.

Celui-ci arrive de Saint-Nazaire où il a participé à la construction du port et des cales de lancement de navires des chantiers. Il loue la propriété pour le même usage et continue les travaux du canal. À son décès, en 1888, son fils Gustave lui succède à la tête de l'entreprise. Il va alors se heurter à de nombreux problèmes

humains et financiers. Les travaux prennent du retard et à la demande du Ministre, le Préfet le démet de ses fonctions en 1891.

Les Ateliers des Coteaux passent alors sous le contrôle des Ponts et Chaussées, le 15 Juin 1891.

La fin des travaux du canal est proche et l'activité des ateliers est menacée. En 1892, il est cependant déclaré qu'il faut absolument garder ces ateliers pour effectuer les travaux d'entretien des machineries du canal et des engins de dragage en service.

Au cours des années 1893 / 1895, l'État rachètera à la famille Couvreur les terrains et les bâtiments déjà construits.

Au fil du temps et des événements, le nom de ces ateliers a pu changer...

D'abord il y eut la création du Port-Autonome en 1966. Puis, 1987 laissera apparaître le logo du Port-Atlantique Nantes / Saint-Nazaire. En 2008, celui de Grand Port Maritime de Nantes / Saint-Nazaire.

Les Ateliers et le magasin des Coteaux n'ont jamais cessé leurs activités.

Même si les sirènes d'embauche et de débauche ne résonnent plus comme autrefois, les ateliers font toujours partie de la vie des Pellerinais et restent importants dans la vie économique locale.

UNE PHOTO,
UN SOUVENIR...



Place de la Bascule

ou l'actuelle place du Commandant l'Herminier
(carte postale non datée)

Envoyez vos photos d'autrefois à
info@ville-lepellerin.fr





MAJORITÉ

Personne n'est jamais à l'abri du facteur humain. C'est le constat que chacun vérifie par la scission affichée de l'opposition. À jouer à semer le trouble, on le récolte...

Comparativement, il est étonnant qu'aussi peu de bruit accompagne cette explosion.

Malgré le commentaire médiatique et l'agitation organisée, notre équipe continue et continuera, jusqu'au dernier jour, son travail afin d'atteindre les objectifs fixés en 2014, pour l'amélioration des conditions de vie des Pellerinais.

La campagne municipale 2020 semble lancée. Chacun présente déjà ses futurs alliés, presque sa liste et dans l'ombre, on se partage déjà les postes.

Les Pellerinais se souviennent que le choix des électeurs ne se préempte pas, il se mérite.

Le constat de notre réussite à tenir nos engagements pousse certains à tout miser sur une soi-disant démocratie renouvelée, cachant l'immobilisme et le conservatisme derrière l'agitation de pseudo-concertations. Pendant qu'ils philosophent sur le discours stérile de la méthode, nous nous préparons à vous présenter les nouveaux investissements nécessaires à notre commune. Nous vous avons démontré notre capacité à vous écouter et répondre à vos besoins par des projets solides et menés à terme. Nous connaissons les futurs impératifs pour notre commune. Les mirages populistes s'évanouiront devant la réalité et la pertinence des nouveaux équipements.

Notre dernier projet de création d'un espace sportif de plein air voit enfin sa phase administrative s'achever. La municipalité le présentera bientôt afin que les associations, les écoles, le collège et l'ensemble des Pellerinais puissent en prendre connaissance et proposer des améliorations. Ce projet en deux phases est essentiel pour l'avenir du Pellerin. Il sera structurant pour l'urbanisme. Les derniers choix, comme les premiers, ne seront déterminés que par l'intérêt général et la capacité de la ville à pérenniser les activités existantes et en accueillir de nouvelles pour ses habitants.

Le Pellerin moderne et solidaire

Benjamin Morival.

OPPOSITION

Au moment où nous préconisons l'union, pourquoi la division ?

Sans unité, rien de grand n'est possible. Allons plus loin pour Bien vivre au Pellerin !

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

Le budget 2018 a finalement été voté. Cependant quelques zones d'ombre subsistent. Ce budget affecte 2,9M€ à la construction d'un pôle culturel et en même temps diminue de 70% la subvention de la section musique de L'Amicale Laïque pouvant entraîner sa disparition. Cela nous semble incohérent. Nous proposons donc que les adjoints qui viennent de prendre leurs nouvelles fonctions rencontrent de nouveau l'Amicale Laïque mais dans un esprit constructif et avec la volonté de solutionner ce problème.

Le budget prévisionnel pour le futur pôle sportif, incluant un terrain de foot synthétique, est de 890 K€. Nous avons conscience qu'il y a un réel besoin d'amélioration de l'infrastructure actuelle, mais compte tenu des éléments de santé publique que nous avons déjà abordés, serait-il possible d'amender le projet actuel en intégrant cet aspect ainsi que la préservation de l'espace agricole ?

Nous sommes disponibles pour échanger sur ces sujets.

Vers une démocratie respectueuse et partagée

Thierry Boucard, Sandrine Falot,
Emmanuel Labarre et Christelle Toucane.

RÉHABILITATION



EXTENSION



CRÉATION



LE BUDGET COMMUNAL 2018

Tous les ans, le budget municipal retrace l'ensemble des ressources et des dépenses mobilisées par la commune au cours de l'année pour la mise en œuvre des projets municipaux. Il est donc important de le replacer sur le temps du mandat. Ainsi, après d'essentielles phases de concertations et d'études, 2018 apparaît comme l'année de la réalisation avec le lancement de projets d'équipements d'importance. Le budget 2018 est donc bien celui de l'investissement !

Bilan...

Depuis le début du mandat, la Municipalité veille à maintenir et à proposer une offre de services et d'équipements adaptés à une population plus nombreuse chaque année (5125 habitants recensés au 1^{er} janvier 2018), malgré la baisse des dotations de l'État, longtemps principale source de financement de la ville.

À force d'efforts pour réduire peu à peu les coûts de fonctionnement communaux et compenser, sans hausse des impôts, cette diminution de dotations, la tendance négative vers laquelle se dirigeait le budget local en 2014 s'est totalement inversée et permet au Pellerin d'investir dans de grands projets d'équipements pour ses habitants.

... et perspectives

2018 sera l'année de la réalisation et de la mise en service d'une cuisine centrale pour les écoles de la ville, celle du démarrage des travaux de construction du futur Pôle Associatif et Culturel (PAC) et du début des travaux de réhabilitation de l'école de l'Hermitage.

“ L'objectif de **maintenir le cap afin de conserver les marges de manœuvre** reste essentiel pour tenir nos engagements **et investir pour l'avenir de la commune.** ”

Benjamin Morival
Maire du Pellerin

FONCTIONNEMENT : un résultat de gestion à la hausse

Grâce à la mise en œuvre de conséquents efforts de fonctionnement, le résultat de gestion de la commune est en hausse, sans augmentation des taux d'imposition communaux (hors ceux de Nantes métropole). Objectif municipal : poursuivre les efforts pour consolider l'équilibre de fonctionnement.



Pour compenser la modification des dotations métropolitaines et la baisse des dotations de l'État, la Municipalité doit au quotidien veiller à ses dépenses et équilibrer ses recettes afin de maintenir un budget de fonctionnement sain. Malgré l'augmentation de l'assiette fiscale (nouveaux arrivants) et donc la légère hausse des recettes des services municipaux, les tarifs de plusieurs services communaux ont dû précédemment être réévalués et les dépenses communales (consommables, fluides, communication, subventions, embauches...) doivent encore faire l'objet d'un encadrement rigoureux.

En 2018, le **budget de fonctionnement** s'équilibre à **4 477 585 €**

Chiffres clés 2017

820 €

est la somme que **la commune** **dépense par habitant**.

321 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre des **impôts directs**.

242 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre des **dotations et des participations de l'État**.

139 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre de la **solidarité métropolitaine**.

59 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre des **produits des services**.

549 685 €

est le montant de l'**excédent de gestion** 2017 reporté en 2018.

POUR 100€

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA VILLE ?



14 €

Cadre de vie

Urbanisme, espace public, espaces verts, entretien des bâtiments.



5 €

Sorties et loisirs

Médiathèque, animations, culture et sports



36 €

Services généraux

Administration



42 €

Enfance jeunesse

RAM, enfance / jeunesse / éducation, espace jeunes



2 €

Solidarité

Action sociale, logement;

INVESTISSEMENTS : La vie scolaire et associative au cœur des grands projets du mandat.

Avec un niveau d'investissement inédit de plus de 7 millions d'euros de projets d'équipements sur le mandat, la Municipalité a fait le choix d'adapter les structures municipales aux besoins des habitants de plus en plus nombreux.

Après la création d'une extension de l'école maternelle des Asphodèles (600 000 €) et la construction de 3 nouvelles salles sportives, en extension de l'espace René-Cassin (900 000 €), la Ville poursuit ses grands projets d'aménagements.

Des projets financés de manière réfléchie, grâce à l'anticipation d'une programmation pluriannuelle des investissements et à l'utilisation des excédents de gestion, tout en maintenant un recours raisonnable à l'emprunt.

LES GRANDS PROJETS DU MANDAT



EN 2018

920 000 €

Création d'une **cuisine centrale** à l'école Aimé-Césaire et d'un **restaurant scolaire** à l'école de l'Hermitage

► **coût total de l'opération : 970 000 € ***



670 670 €

Réhabilitation de l'**école de l'Hermitage**

► **coût total de l'opération sur 2 ans : 1 985 555 € ***

* Coût global prévisionnel dans l'attente d'un chiffrage plus précis par la maîtrise d'oeuvre

Financement

► Maintien de l'épargne de gestion de fonctionnement pour conserver une **capacité communale d'autofinancement**.

549 685 €

► Gestion dynamique des **actifs communaux** (ventes immobilières de la Maison des Arts, des parcelles Moulin Collet, Croix-Hubin, etc.).

1 250 000 €

► Retour de la **TVA** payée sur les investissements en 2016 (FCTVA).

135 000 €

► Les **subventions d'équipements** (DRAC, Région, Département, etc..)

► En 2018, la commune devra, au titre du capital des **emprunts** et de ses intérêts, s'acquitter de la somme de

343 620 €



1 272 980 €

Création du **Pôle Artistique et Culturel (PAC)** en extension de la médiathèque George-Sand

► **coût de l'opération**
> 2 373 050 € *

> **Plus d'infos sur le PAC pages 12 et 13**

875 125 €

Création d'un **Pôle sportif de plein air** (terrain de sport synthétique avec une piste d'athlétisme)

► **coût de l'opération : 890 345 € ***



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Pôle Associatif et Culturel

Projet structurant du mandat pour les habitants et les associations de la ville, le futur Pôle Associatif et Culturel réunira courant 2019 la médiathèque George-Sand et des associations culturelles et artistiques en un seul et même lieu. Fruit d'études urbaines et de programmation, les travaux de réhabilitation, rénovation et extension de la médiathèque actuelle débuteront courant juin pour une durée estimative de 18 mois.

Il était une fois le PAC...

En 2014, le bureau d'étude «Atelier Préau» a été mandaté par la Municipalité pour établir un diagnostic urbain sur l'évolution de la commune dans les 10 prochaines années. Une étude réalisée en vue d'adapter, de faire évoluer ou de compléter l'offre d'équipements publics de la ville.

Après étude des polarités commerciales existantes, des zones d'habitat, des équipements municipaux, des transports en commun, de l'offre associative, etc., le diagnostic établi a révélé un manque d'accueils adaptés pour la pratique des disciplines culturelles et artistiques de nombreuses associations.

L'actuelle Maison des arts (rue du Château) ne s'avérant pas appropriée pour accueillir les associations et les activités qui y sont pratiquées, l'Atelier Préau a proposé une réflexion sur la création d'un nouvel équipement, tout en tenant compte des contraintes de centralité, de lisibilité et d'accessibilité, mais aussi des besoins des associations et du fonctionnement complexe d'une telle structure.

À l'issue de cette «assistance à maîtrise d'ouvrage», le projet de réhabilitation, de rénovation et d'extension de la médiathèque actuelle pour la création d'un pôle associatif et culturel a été retenu et des architectes ont été sollicités.

L'Atelier Vignault et Faure a été choisi en juillet 2016 pour mettre en œuvre ce nouvel équipement d'envergure.

Avec une livraison programmée au deuxième semestre 2019, le PAC accueillera notamment les associations actuellement logées à la Maison des arts et à la Poste.

Chiffres clés

2 373 050 €

est le coût global d'investissement prévisionnel pour la création du Pôle Associatif et Culturel (PAC).

> Coût global prévisionnel dans l'attente d'un chiffrage plus précis par la maîtrise d'oeuvre

3

est le nombre de pôles que réunira le futur PAC :

- 1 pôle médiathèque (service municipal)
- 1 pôle musique
- 1 pôle associatif

924 m²

est la surface construite en extension de la médiathèque actuelle.

1475 m²

est la surface du futur Pôle Associatif et Culturel (PAC).

300 000 €

est le montant de la subvention prévisionnelle versée par la DRAC pour la création du nouveau bâtiment médiathèque.

Trois espaces distincts en un même bâtiment

Avec le souhait de créer une unicité, le Pôle Associatif et Culturel accueillera dans son nouveau bâtiment les pôles médiathèque au rez-de-chaussée et musique à l'étage. Un pôle associatif sera quant à lui installé dans le bâtiment actuel. Un hall d'entrée commun deservira ces 3 espaces.

Un nouveau bâtiment pour la Médiathèque et le pôle musique

Pour une meilleure visibilité et en faciliter l'accès, la médiathèque George-Sand occupera l'intégralité du rez-de-chaussée de la future extension. À l'avenir, totalement de plain-pied, son ré-aménagement a été pensé en adéquation avec le programme culturel validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Ces nouveaux volumes permettront de regrouper les collections et de créer de véritables espaces de convivialité. Un petit jardin sera d'ailleurs également mis à la disposition des lecteurs de la médiathèque. Enfin, déconnectée de la salle Aurore, la médiathèque disposera de son propre espace afin de proposer régulièrement des expositions en lien avec ses collections.

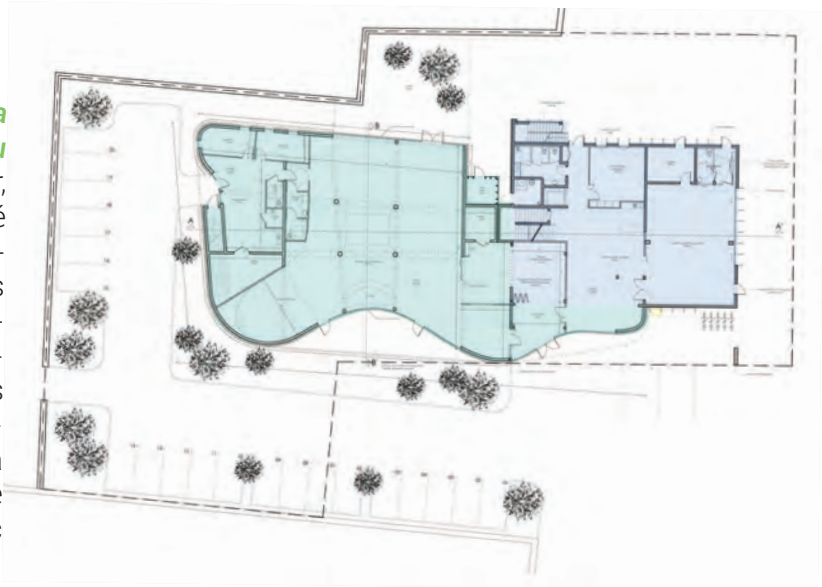
L'étage de l'extension prévoit une surface dédiée à la pratique de la musique, intégralement traitée de manière acoustique. Cet espace comptera plusieurs salles de cours individuels et collectifs et un studio de répétition plus particulièrement insonorisé. Un escalier extérieur permettra d'accéder à l'espace musique.

Une autre surface mutualisable permettra également, à l'avenir, de créer à l'étage de nouveaux espaces d'accueil.

L'actuel bâtiment de la médiathèque réhabilité pour les associations culturelles

Le rez-de-chaussée s'ouvrira sur un vaste hall d'entrée et sa cafétéria. Celui-ci, en accès direct à la future médiathèque, desservira également une salle mutualisable pour les activités des associations et la salle Aurore. Celle-ci sera conservée à l'identique pour des événements et expositions diverses.

L'étage, quant à lui, sera totalement re-configuré et re-cloisonné en diverses salles d'activités et de réunion. Dans la perspective d'une modification du mode de fonctionnement, fondée sur le principe de mutualisation des salles, de nombreux espaces de rangement seront créés pour les associations utilisatrices. En effet, si pour l'heure les associations disposent de créneaux à l'année, les salles du pôle associatif seront, quant à elles, à partager sur réservation par le biais d'un serveur informatique et accessibles avec un badge.



INFOS TRAVAUX

La première phase d'environ 12 mois de travaux concernera l'extension de l'actuelle médiathèque. Elle débutera courant juin.

Durant la période des travaux, l'accès à la médiathèque George-Sand se fera sur le côté du bâtiment, par la salle Aurore. L'espace de stationnement situé devant le bâtiment sera temporairement inaccessible.

À l'issue des travaux de construction de l'extension, l'actuelle médiathèque déménagera dans ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée de celle-ci. Le bâtiment d'origine fera alors l'objet d'environ 6 mois de travaux de réhabilitation, avec un re-cloisonnement et un ré-aménagement des espaces.

À l'extérieur du bâtiment, **de nouvelles places de stationnement** seront réalisées.

En raison des gênes pouvant être occasionnées, **aucune manifestation municipale ne pourra être accueillie à la médiathèque pendant la durée des travaux.**



VOIRIE

Quels aménagements rue de la Jaunaie ?

Pour faire suite à la demande de riverains et d'usagers, mais aussi à une étude de circulation soulignant la vitesse et l'important flux de véhicules empruntant chaque jour la rue de la Jaunaie, la Municipalité a demandé à Nantes métropole de sécuriser et d'apaiser cette longue route droite, bordée de part et d'autre d'habitations. Après étude et concertation, le projet d'aménagement des espaces publics rue de la Jaunaie vient d'être validé.

Nantes métropole, qui dispose de la maîtrise d'ouvrage de ces travaux d'aménagement, a sollicité le bureau d'étude Tecam pour travailler sur le projet. Après étude, diagnostic et réflexion en concertation avec des habitants et des usagers de la rue*, le bureau d'étude a proposé différents aménagements qui ont été présentés début mai à l'ensemble des personnes consultées, puis validés par la Municipalité.

Des «ruptures» seront créées sur cette grande et longue route droite pour apaiser la vitesse des automobilistes et sécuriser les déplacements doux.



Outre la matérialisation de nombreux stationnements et la création de grands trottoirs de chaque côté de la rue, le principe général de voie avec un chaucidou (voir ci-contre) a été

retenu afin de répondre aux exigences de sécurité et de confort pour les déplacements des piétons et des cyclistes sur l'intégralité du projet. Pour ce faire, la bande roulante principale sera rétrécie sur l'intégralité de la route et des bandes latérales affectées aux cyclistes seront matérialisées de chaque côté. Des écluses seront également installées afin d'empêcher le dépassement de la vitesse autorisée.

Après des travaux de reprise des réseaux électriques et d'eau potable fin 2018, les travaux d'aménagement de la rue de la Jaunaie devraient débuter début 2019, pour une durée d'environ 9 mois.

Attention : Pour toute demande de raccordement (gaz, eaux usées ou potables, etc.), pensez à en formuler la demande auprès du concessionnaire concerné avant le début des travaux.

* Un groupe de travail consultatif composé de riverains, d'usagers et d'élus a été constitué pour réfléchir aux futurs aménagements de la rue. La Municipalité tient à les remercier pour leur contribution.

Un projet découpé en plusieurs séquences

Zone limitée à 30 km/h

► Du giratoire de la Zac du Chêne vert à l'actuel feu tricolore

- Suppression du feu tricolore et mise en place de plateaux aux différents carrefours afin de marquer le principe de priorité à droite.
- Représentation de passages piétons par des marquages colorés.

Zone limitée à 50 km/h

► De la rue du Moulin Collet à l'allée du Bois Tillac

- Mise en place de traversées piétonnes classiques et de priorités à droite.
- Implantation d'une écluse double à mi-chemin pour maintenir des vitesses apaisées.
- Réalisation d'un rond-point pour accrocher la rue de la Jaunaie et l'allée du Bois Tillac.
- Plantations de petite taille pour créer un accompagnement végétal du parcours.

► De l'allée du bois Tillac à la Cochère

- Mise en place d'une priorité à droite à la Chataigneraie.
 - Implantation d'une écluse double en dispositifs de ralentissement.
 - Création d'un rond-point au carrefour de la Cochère pour desservir les axes conduisant à la Martinière et au Grand Chemin.
- L'aménagement de ce giratoire permettra aux bus, en cas de prolongement des lignes, de faire demi-tour.

INFOS TRAVAUX

Installation de boîtes à livres



De gauche à droite, Morgane Lecallo, responsable de l'Espace Jeunes, Gwenaëlle Mainguy, responsable du service Culture et vie associative et Sébastien Marchalot, responsable de la médiathèque George-Sand, devant le bac à livres du Pé de Buzay.

Entièrement conçues par les agents des services techniques de la ville et décorées par les 10/13 ans de l'espace jeunes, deux boîtes à livres ont été installées, courant avril, dans les villages du Grand Chemin et du Pé de Buzay. Une troisième boîte à livres sera prochainement installée à la Martinière.

Destinées à permettre de partager librement des ouvrages dans l'espace public, les boîtes seront régulièrement alimentées par la Médiathèque George-Sand. N'hésitez donc pas à venir y emprunter ou même y déposer des livres !



Des toilettes à Bikini

Des sanitaires automatiques gratuits ont été installés place René-Coty. Équipé de 2 cabines wc autonettoyantes, le module sera entretenu 2 fois par semaine par les services de Nantes métropole. Ces derniers étudient actuellement la possibilité de réhabiliter l'aubette et les toilettes situées sur la cale du bac.

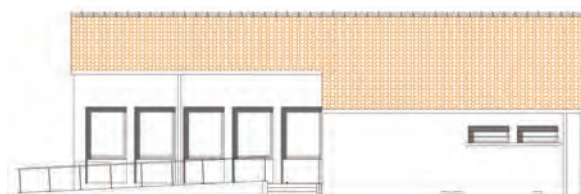
Travaux réalisés en avril 2018

► Coût de l'opération : 90 000 €

Réhabilitation de la salle de restauration à l'école de l'Hermitage

Pour les élèves de l'Hermitage, les trajets journaliers pour aller déjeuner dans la salle de restauration de l'école Aimé-Césaire ne seront bientôt plus qu'un lointain souvenir.

En effet, bien qu'ayant pris un peu de retard, les travaux de réhabilitation de l'ancienne cantine de l'Hermitage, avec notamment la réfection des sols, des murs, des sanitaires, la pose de nouvelles ouvertures, la création d'une rampe d'accès pour la livraison des repas et la rénovation et le ré-aménagement complet de l'office, touchent à leur fin.



Pouvant accueillir jusqu'à 80 couverts, la nouvelle salle de restauration de 90 m² permettra, à la rentrée scolaire 2018/2019, d'assurer 2 services de 60 élèves par jour.

Les jeunes demi-pensionnaires de l'Hermitage pourront ainsi bénéficier des meilleures conditions possibles pour déjeuner tranquillement sur place et se détendre.

La livraison programmée courant juin 2018

À NOTER...

Pendant les travaux d'aménagement de la future cuisine centrale (livraison prévue au cours du 1^{er} trimestre 2019), ce seront les élèves de l'école Aimé-Césaire qui viendront déjeuner à l'Hermitage.

Pour les accueillir, un modulaire sera temporairement installé courant juillet dans la cours de l'école, à proximité de la nouvelle cantine.



ACTIVITÉS ENFANCE JEUNESSE

Un été animé pour les Pellerinais de 3 à 17 ans

Comme chaque année, la Ville renouvelle son partenariat avec les Francas pour la gestion des accueils de loisirs et l'organisation de séjours de vacances pour les enfants. Du côté des 11/17ans, les jeunes auront également de belles occasions de se retrouver au cours des séjours et/ou des diverses activités proposés par l'Espace jeunes.

Les accueils de loisirs du 9 juillet au 31 août

Pour Les Francas, les accueils de loisirs sont un véritable espace de loisirs éducatifs, adaptés aux besoins et aux envies des enfants, où sont proposées des activités riches et variées, en cohérence avec leurs objectifs pédagogiques :

- Favoriser la découverte d'activités innovantes, ludiques et éducatives
- Animer la relation entre les enfants, leur territoire et ses acteurs
- Favoriser la participation et l'expression des enfants

Cet été, de 7h30 à 18h30, les animateurs des Francas accueilleront :

► **les enfants âgés de 3 à 5 ans**

à la Maison de l'enfance
(allée des Asphodèles - 02 40 56 39 53)

► **les enfants âgés de 6 à 11 ans**

À l'espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)

Inscriptions aux centres de loisirs

► Mercredi 30 mai, de 16h30 à 19h

Plus d'infos à l'Espace jeunes
(rue du Dr. Sourdille - 07 63 15 15 67)

Les séjours d'été de l'espace jeunes

En juillet, les animateurs de l'Espace jeunes offriront aux 10/17 ans l'opportunité de vivre de chouettes vacances avec les copains.

Entre un séjour d'une semaine dans le Maine et Loire autour de nombreuses activités nautiques et d'agilité pour les pré-ados, et 10 jours de folies sous le soleil de l'Espagne pour les ados, les vacances avec l'Espace jeunes s'annoncent riches en aventures et en parties de rigolade !

► **Du 9 au 13 juillet**

En route vers l'aventure pour les 10/13 ans

Au programme : paintball, tir à l'arc, fun archery, canoë kayak, grands jeux, etc., à la Jaille-Yvon (49).

► **Du 16 au 26 juillet**

Cap sur Barcelone pour les 14/17 ans

Au programme : visites de Barcelone, du terrain de football de Camp Nou, journée au parc d'attractions Port Aventura, plages, etc.

> À l'initiative de quelques jeunes de la structure, ce séjour est **en partie autofinancé par l'Espace jeunes**, grâce à des actions mises en place par les adolescents pour collecter des fonds.

Plus d'infos à l'Espace jeunes
(rue du Dr. Sourdille - 07 63 15 15 67)



Les séjours de loisirs

Les Francas et les communes du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau proposent aux enfants, âgés de 5 à 13 ans, de partir à la découverte de la Loire-Atlantique lors de courts séjours ludiques.

Une belle opportunité pour eux de gagner en autonomie, de pratiquer des activités adaptées à leur âge et de vivre une aventure collective.

► **Du 9 au 13 juillet,**
Entre sel et mer, pour les 7 / 9 ans



Les enfants partiront à Assérac, à la découverte des marais salants. Ils y apprendront les gestes des paludiers, la route du sel du marais jusqu'à l'assiette et pourront observer des phénomènes scientifiques pour se mettre dans la peau de chercheurs.

Des balades, la plage, des baignades et de la pêche à pied viendront également épicer leur séjour.

► **Du 17 au 20 juillet**
Philosciences, pour les 7 / 9 ans

Votre enfant est curieux ? Il aime créer, bricoler ? Pendant 4 jours, l'occasion lui est donnée de partir à Frossay avec ses amis pour vivre une aventure ponctuée d'enquêtes et des défis scientifiques.

► **Du 23 au 27 juillet**
Objectif numérique, pour les 10 / 13 ans

Lors de ce séjour, les enfants exploreront de nombreuses activités numériques : impression 3D, création de jeux vidéo, etc. Bien sûr, tout cela en profitant des charmes de la nature environnante et des activités proposées autour de la base de loisirs d'Assérac.

► **Du 22 au 24 août**
Mais elle est où ta pagaie !?, pour les 7 / 9 ans

Entre balades, découverte du tir à l'arc et initiation au canoë sur rivière, les enfants pourront vivre une aventure pleine d'émotions dans l'exceptionnel site naturel d'Assérac.

► **Les 27 et 28 août**
Équitation, pour les 5 / 7 ans

En plus de balades dans la nature de Pont-Caffino et de grands jeux de plein air, les enfants découvriront l'univers équestre pendant ces deux jours inoubliables.



Plus d'infos sur www.acmlepellerin.fr.

RENTRÉE 2018/2019

Le retour à la semaine de 4 jours

À compter du 3 septembre prochain, il n'y aura plus école le mercredi matin. En effet, à la demande de la majorité des familles, les 24 heures hebdomadaires d'enseignement obligatoires seront dès la rentrée réparties sur 4 jours dans les 3 écoles primaires publiques de la ville. Rappel de la nouvelle organisation.



Les horaires de la rentrée 2018 :

- Aux Asphodèles : 8h45 > 11h45 / 13h25 > 16h25
- À l'Hermitage : 8h50 > 11h50 / 13h30 > 16h30
- À Aimé-Césaire : 9h > 12h / 13h35 > 16h35

Ces nouveaux horaires prennent en compte les rythmes de l'enfant, les transports scolaires, la durée de la pause déjeuner, le décalage entre les écoles élémentaires et l'école maternelle pour les fratries, etc.

Aucun changement du côté des accueils périscolaires qui fonctionneront chaque jour à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Les Temps Éducatifs Partagés disparaissent

De nombreuses activités, occasions de découvrir de nouvelles disciplines, seront encore proposées aux enfants dans le cadre des services périscolaires.

Des accueils de loisirs ouverts le mercredi, toute la journée

Les centres de loisirs accueilleront, de 9h à 17h :

- **les 3 / 6 ans**, à l'espace « Pirouette et Trottinette » de la Maison de l'Enfance ;
- **les 6 / 10 ans**, à l'espace « Caraïbes » de l'école Aimé-Césaire.

Les péri-centres seront ouverts dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

L'accueil de loisirs des **10 / 13 ans**, à l'espace « 1003 » de l'école de l'Hermitage, sera lui ouvert, uniquement le mercredi après-midi.

Plus d'infos au 02 40 97 36 24



Françoise Peigné (à gauche) et Sandra Coulon (à droite) se tiennent à votre disposition pour vous renseigner ou vous accompagner dans vos démarches

Le Centre Communal d'Action Sociale : un lieu de ressources accessible à tous

Service social de la Mairie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) traite de tout ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des habitants en termes de logement, d'emploi, de santé... Véritable lieu d'échanges et d'informations pour tous les Pellerinais, vous pouvez vous y adresser pour obtenir une réponse, un conseil, une aide administrative et même, si vous le souhaitez, un accompagnement dans vos démarches.

Encadré par un Conseil d'Administration composé de 7 élus et de 6 personnes de la société civile (associations à caractère social), le CCAS est un établissement public indépendant qui dispose de son propre budget.

Un lieu d'écoute et d'informations

En lien permanent avec l'ensemble des partenaires à vocation sociale du territoire et grâce aux nombreux organismes assurant quotidiennement des permanences dans l'enceinte des locaux, le CCAS apparaît comme un véritable creuset d'informations et dispose d'une vue d'ensemble bien utile pour vous aider, quelles que soient vos questions, votre situation ou vos contraintes.

Informez, aidez à la compréhension et accompagnez les usagers
est le cœur de notre métier.

Sandra Coulon, responsable du CCAS.

Je ne comprends pas un courrier...

Je ne maîtrise ou n'ai pas internet. Comment faire mes inscriptions ou démarches en ligne ?

Je cherche un logement. Comment faire ?

Je viens de perdre un proche ou je viens de me séparer. Que dois-je faire ? Par quoi commencer ?

Un CCAS intervient principalement dans trois domaines :

► **L'aide sociale légale**, qui est une compétence obligatoire : instruction des demandes d'obligations alimentaires, d'aides ménagères, de frais d'hébergement pour les personnes âgées ou en situation de handicap, etc. Ces demandes sont ensuite financées par le Département.

► **L'aide sociale facultative** : aides financières validées par le Conseil d'Administration, gestion des logements d'urgence (2 au Pellerin), etc.

► **L'action sociale** pour favoriser le lien social à travers des animations (repas des aînés, festival handi-clap, journée théâtre et différences, etc.) et des actions (sorties culturelles, transports quotidiens en Pelleri'bus, opérations de solidarité, etc.).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mairie annexe - Allée George-Sand

Tél. 02 40 05 69 81 - ccas@ville-lepellerin.fr

« N'importe qui peut avoir besoin d'aide à un moment donné. Parfois la solution est simple et parfois la question nécessite d'évaluer la situation de l'utilisateur de manière plus globale » explique Françoise Peigné qui, à l'accueil, est votre premier contact au CCAS.

« Sans qu'il y ait intrusion dans la vie des gens, notre rôle consiste aussi à évaluer si la personne dispose de toutes les informations pouvant lui être utiles en fonction de sa situation » précise Sandra Coulon, la responsable.

En termes d'accompagnement, le CCAS instruit aussi les dossiers de demande de télé-assistance, de tarification solidaire pour les transports de la TAN et gère les transports en Pelleri'bus.

Un accompagnement précieux dans vos demandes de logement

Le CCAS fournit les dossiers de demande de logements sociaux, assure leur enregistrement et leur suivi. Son travail en étroite collaboration avec l'ensemble des bailleurs sociaux présents dans la ville lui permet de bien connaître le parc immobilier communal.

Une aide plus approfondie dans les moments difficiles

Bien qu'assurant plutôt du suivi social, le CCAS peut également être amené dans certaines situations à apporter une aide financière, à attribuer un logement d'urgence, ou à assurer un suivi régulier avec les usagers.

**J'ai du mal à payer ma facture d'électricité ou d'eau...
Je vais perdre mon logement...**

Je n'arrive pas à retrouver un emploi...

« Derrière une aide de ce type, nous étudions toujours la situation de la personne dans son ensemble afin de mieux la comprendre et de voir si une aide ou un accompagnement supplémentaire n'est pas nécessaire dans d'autres domaines » explique Sandra Coulon, responsable du CCAS.

Les demandes sont alors traitées de manière anonyme lors des Conseils d'Administration se réunissant environ tous les 2 mois.



Le plan canicule

Le CCAS gère aussi ce dispositif de veille et d'alerte contre les risques climatiques, mis en place en 2004, visant à aider les personnes âgées isolées, handicapées ou à mobilité réduite, dont la fragilité se trouverait aggravée, en cas de grandes chaleurs.

Si vous êtes concerné(e) ou si vous connaissez des Pellerinais dans cette situation, faites-les inscrire sur les registres du CCAS.

CONSEIL MUNICIPAL

Election de 7 nouveaux adjoints

► Un nouvel exécutif communal composé de sept adjoints au Maire a été élu, lors du dernier Conseil municipal.



1^{er} adjoint,
Patrick GAVOUYÈRE,
délégué au Cadre de vie,
à la Vie économique et à l'Environnement



2^{ème} adjointe,
Cécile MÉRIADÉC,
déléguée aux Finances



3^{ème} adjoint,
François de LAUJARDIÈRE,
délégué à l'Urbanisme et au Patrimoine



4^{ème} adjointe,
Marie-Christine CURAUDEAU,
déléguée à la Solidarité et
aux Affaires sociales



5^{ème} adjoint,
Paul BROUNAIS,
délégué à l'Éducation, à la Culture,
et à la Communication



6^{ème} adjoint,
Ambroise GUICHARD,
délégué aux Bâtiments communaux,
aux Espaces verts, à la Voirie
et au Logement



7^{ème} adjointe,
Adélaïde FOURAGE,
déléguée aux Sports

► Les commissions municipales ont été modifiées au nombre de quatre. Huit membres, élus par le Conseil (majorité et opposition), ont été désignés par commission pour y siéger.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les incivilités, tous concernés !



Les ordures ne poussent pas dans la nature... Trottoir, pas crottoir... Feu sauvage fait des ravages... Voici quelques exemples de slogans que vous pourrez lire dès le 4 juin, et durant tout l'été, sur les affiches de la campagne de communication, initiée par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants. Objectifs : pointer du doigt les incivilités urbaines, et sensibiliser la population au respect de son cadre de vie.

En octobre 2017, les élèves des écoles élémentaires publiques et privées de la ville sont passés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil municipal des enfants. Très motivés, les 10 jeunes élus de cette instance d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants, ont alors rapidement fait part de leur souhait de s'investir dans différentes actions : animer l'espace Bikini, sécuriser les trajets vers les écoles, lutter contre les incivilités, etc.

Dès le lundi 4 juin, de nombreuses affiches à l'accroche commune « Les incivilités, tous concernés », habilleront les panneaux et les vitrines de la ville.

Si l'idée de lutter contre les incivilités du quotidien pour avoir une ville propre est d'abord impulsée par le jeune Swann, élève de CM1 à l'école Notre-Dame, elle fait également écho à la problématique des déjections canines identifiée par le Conseil des sages, autre instance municipale. C'est donc à l'unanimité que tous les conseillers ont décidé de faire campagne ! Aidés par Morgane Lecalco, directrice de l'espace jeunes, et Anne-Soizic Loirat, coordinatrice périscolaire, qui accompagnent au quotidien les projets du Conseil municipal des enfants, les jeunes élus se sont alors prêtés au jeu de quelques séances photos les mettant en scène dans des situations désagréables préalablement listées. Côté graphisme, les enfants ont choisi de remplacer leurs visages par des émoticônes très populaires et on ne peut plus expressifs !

Une initiative très réussie qui, nous l'espérons tous, aura un impact constructif auprès du plus grand nombre !

Pourquoi une campagne civique ?

“ Parce qu'on trouve qu'il y a trop de gens qui ne font pas attention aux autres.

Il y a souvent des crottes de chien non ramassées dans les rues. C'est pareil à Bikini. Il n'est pas rare d'y trouver des déchets que les gens n'ont pas pris la peine de mettre à la poubelle. Parfois il y a même des bouteilles cassées... C'est sale, énervant et même dangereux !

Swann Lallemand - 10 ans

“ On s'est dit que faire des affiches montrant des situations choquantes pourrait faire réagir les gens.

Enorah Hénoc - 11 ans

“ On veut montrer qu'on n'est pas contents et que les gens doivent réagir !

Ines Morantin - 10 ans



CONSEIL DES SAGES

Des projets et des actions pour les Pellerinais

Composé de retraités Pellerinais de plus de 60 ans, volontaires et bénévoles, le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui éclaire le Conseil municipal sur des projets d'intérêt général intéressant la commune.



Culture, vie économique, informatique, liaisons douces, Loire, urbanisme..., les membres du Conseil des Sages travaillent librement sur de nombreux sujets visant à faciliter la vie des Pellerinais.

Après leur participation à la mise en place, notamment, des jardins familiaux, d'une boîte aux lettres drive près de la Poste, la création d'une carte postale et plus récemment d'ateliers lectures pour les séniors, le Conseil des Sages travaille actuellement sur un nouveau projet.

Des ateliers informatique pour les retraités

Alors que l'usage de l'informatique et d'internet font aujourd'hui partie du quotidien de la plupart des gens, le Conseil des Sages s'est interrogé sur la pertinence de mettre en place un projet d'accompagnement ou d'initiation à l'informatique pour les personnes ne maîtrisant pas cet outil. Afin d'évaluer les besoins, **les membres du Conseil des Sages ont réalisé un questionnaire, à leur retourner avant le 16 juin.** Celui-ci est à votre disposition dans tous les accueils municipaux du Pellerin et sur www.ville-lepellerin.fr.

Des sièges à pourvoir...

Renouvelé pour partie en juin 2018, des sièges sont encore vacants au Conseil des Sages.

Ainsi, si vous souhaitez faire partie de cette instance, soumettre et faire aboutir vos idées, **n'hésitez pas à en formuler la demande avant le 18 octobre 2018**, en déposant votre lettre de candidature à la Mairie.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en congés de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Cette surveillance est assurée par la Police municipale ou la Gendarmerie.



Entièrement gratuite, cette assistance des forces de l'ordre dans la veille de votre lieu d'habitation peut être demandée pour toute absence prolongée. La policière municipale ou les gendarmes passent alors à votre domicile dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes afin de s'assurer qu'il n'est rien arrivé.

Si la Police municipale ou la gendarmerie relèvent une effraction, elles vous contacteront pour vous signaler le problème au plus vite et vous permettre ainsi d'agir en conséquence. Le cas échéant, les forces de l'ordre peuvent bien entendu également interpellier un cambrioleur en flagrant délit d'effraction.

Pour vous inscrire à l'opération tranquillité vacances, il vous suffit de contacter :

- la Police municipale au 06 65 17 75 45 ou
- la Gendarmerie au 02 40 04 66 17

Vous aurez alors à indiquer vos dates d'absence, tout en précisant si vous disposez d'une alarme, d'animaux ou si des personnes (famille, voisins, etc.) sont amenées à venir à votre domicile.

Depuis début mai, Valérie Lallemand ouvre les portes de sa maison, rue Aristide Bertheux, et vous accueille dans ses chambres d'hôtes



TOURISME

Les chambres d'hôtes de la Hôte vague

Plus d'infos
au 06 63 29 91 48
ou à l'adresse
lallemandvalerie@icloud.com

Après un véritable coup de cœur pour le Pellerin, son caractère «village» en bord de Loire, ses belles bâtisses et sa localisation à la fois proche de Nantes et de l'océan, Valérie et Didier Lallemand ont choisi de s'y installer et d'y mettre en oeuvre leur projet de chambres d'hôtes.

« Mon mari et moi-même sommes littéralement tombés amoureux du Pellerin, qui nous apparaît encore aujourd'hui comme un petit Trentemoult, entre ville et mer. Il y a environ 1 an et 1/2, nous avons craqué pour cette maison ancienne identifiée comme petit patrimoine de la commune. Outre son cachet et ses volumes, elle est aussi chargée d'histoire. Elle fut notamment l'adresse d'une pharmacie, puis d'un débit de boisson dans les années où la rue Bertheux était l'avenue commerçante du bourg. Le souhait de faire revivre cette bâtisse nous a d'autant plus conforté dans notre choix d'acquisition et notre perspective d'y proposer des chambres d'hôtes» explique Valérie Lallemand.

«De plus, idéalement situé sur les itinéraires des circuits Vélodyssée, Vélocéan, ou Loire à vélo, le Pellerin s'inscrit comme lieu d'étape très agréable pour les cyclistes. Plusieurs cyclotouristes sont d'ailleurs déjà venus séjourner chez nous grâce à la recommandation des commerçants de la place du Cdt l'Herminier, que je remercie au passage», poursuit-elle.

La hôte vague propose 2 espaces familles d'environ 40 m²

Après plus de 6 mois de restauration pour allier la fonctionnalité et le cachet du contemporain, au charme des très beaux matériaux qui caractérisent les lieux (pierres, briques, poutres apparentes, etc.), le couple a ouvert les portes de sa maison au mois de mai et propose depuis deux belles suites familiales confortablement équipées, pouvant accueillir chacune de 4 à 5 personnes. «Les deux espaces, dont l'un offre une vue imprenable sur le

fleuve, disposent d'un petit salon, d'une kitchenette, d'une chambre et d'une salle d'eau, totalement indépendants» précise la propriétaire. Suivant les grands principes des chambres d'hôtes, Valerie Lallemand fait aussi des petits déjeuners dans les parties communes de la maison et des plateaux repas à la demande. Le bonus : ses hôtes peuvent profiter librement du spa de l'espace détente, créé spécialement dans la dépendance de la maison (voir ci-dessous).

Une mini thalasso à domicile

En complète reconversion professionnelle, Valérie Lallemand, qui précédemment travaillait dans la prévention dans une société de BTP, a quitté les conseils en gestes et postures, etc., pour se consacrer au soin et au bien-être. Sa spécialité : l'hydrothérapie.



L'espace détente de la Hôte vague propose de profiter d'un spa et des bienfaits de ses nombreuses buses hydromassantes. Formée à l'art du massage, Valerie Lallemand y propose également des soins à base de produits marins, tels que des gommages au sel, des enveloppements d'algues, etc. Pour l'heure, réservées aux clients des chambres d'hôtes, ces prestations seront dès le début de l'été, ouvertes à tous, sur rendez-vous.

RESTAURATION

La Vespa : la nouvelle enseigne de pizzas à emporter

Nouveaux propriétaires du fond de commerce situé au numéro 1 de la place du Commandant l'Herminier, Cathy Goizet et son compagnon, Thierry Lepissier, ont ouvert le 14 mars dernier «La Vespa», leur commerce de vente de pizzas à emporter.

Une soirée foot ? Un repas improvisé entre amis ? Pas envie de cuisiner ? Ou simplement, envie d'une bonne pizza maison ? Tous les soirs, à l'exception du lundi et du mardi, Cathy et Thierry se tiennent à votre disposition pour vous cuisiner de bonnes pizzas. Arrivant chacun d'univers professionnels différents, monsieur est boulanger de métier et madame travaillait dans le social, tous les deux partagent le goût de la cuisine et des relations humaines.

«Nous avons envie de monter une affaire tous les 2 et d'être indépendants» indique Cathy Goizet. «Thierry adore cuisiner et est très doué. Quant à moi, j'aime le côté relationnel d'un commerce de proximité. Nous sommes donc très contents de prendre la suite du Coin Pizzas» poursuit-elle. «Nous avons aussi craqué sur l'esprit ville / village en bord de Loire du Pellerin. Ça nous correspond tout à fait» confie le couple.

Quoi de neuf à la carte ?

Variée, la carte de la Vespa propose de nombreuses pizzas à la pâte fine et légère, réalisée avec de la farine sans gluten ajouté, et exclusivement garnies de produits frais. Bien sûr, vous y retrouverez les incontournables classiques à base de crème ou de tomate, mais aussi des nouveautés, telles que la Landaise ou l'Aveyronnaise, dont la garniture vous fera voyager dans d'autres régions françaises. Une pizza du mois est également au programme en fonction des produits de saison.

► La pizzeria la Vespa est ouverte :

le mercredi et le jeudi de 17h30 à 21h30 et du vendredi au dimanche de 17h30 à 22h.

Plus d'infos au 02 40 56 72 76



Cathy Goizet et Thierry Lépiessier, ont baptisé leur pizzeria «La Vespa». Un clin d'oeil à l'Italie et à leur goût commun pour la moto

La Pause

Depuis le 1^{er} février, Hatem Abidi stationne 2 fois par semaine son camion de restauration rapide au Pellerin. Il y propose une large gamme de produits : tacos, kebabs, hamburgers, frites, snacks et boissons sans alcool.

Le food truck est présent :

► **Près de la cale du bac,**
le samedi de 11h à 21h et
le dimanche soir de 18h à 21h.

► **rue de la Jouardais** (au niveau du terrain de foot),
le dimanche de 11h à 17h.

Plus d'infos au 06 52 08 02 44

PETITE ENFANCE

Les Bouquineries des tout-petits

Pour leur 5^{ème} édition, Les Bouquineries des tout-petits reviennent du 12 au 23 juin, à la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau et à l'espace culturel René-Cassin du Pellerin pour près de 15 jours d'animations et de spectacles gratuits, adaptés aux 0/3 ans.

Même s'ils ne possèdent pas encore le code de la lecture, les tout-petits adorent qu'on leur raconte des histoires. Si celles-ci représentent pour eux l'occasion de délicieux moments de complicité, de plaisir, de jeu et d'interaction avec l'adulte, elles sont aussi de formidables outils d'éveil, qui tout en attisant leurs sens et leur curiosité, contribuent activement au développement de leur langage.

ANIMATION MUNICIPALE

Le Pellerin a un incroyable talent : deuxième édition !

Forte de l'énorme succès de sa première édition, où près de 350 personnes sont venues découvrir, applaudir et élire leur talent préféré, la seconde édition de la soirée spectacle « Le Pellerin a un incroyable talent » est d'ores et déjà en cours de préparation. Si rendez-vous est donné au public le samedi 22 septembre à 20h30 à l'espace culturel René-Cassin, l'heure est venue pour les artistes de s'inscrire pour participer à ce sympathique concours local !

Avec l'ambition de valoriser les talents locaux, en leur permettant de se produire sur scène, la Municipalité a lancé en 2017 la grande soirée spectacle « Le Pellerin a un incroyable talent », inspirée d'une célèbre émission de télévision. Orchestrée par l'adjoint à la culture et maître de cérémonie, Paul Brounais, cette soirée originale organisée par le service Culture et Vie associative de la ville invite tous les artistes, musiciens, chanteurs, magiciens, comédiens, danseurs, humoristes..., à venir pré-



Avec le souhait de faire découvrir le plaisir des récits aux tout-petits, les structures petite enfance des villes du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau*, en partenariat avec les médiathèques des 2 communes, organisent depuis 5 ans, une quinzaine durant laquelle sont proposées de nombreuses animations adaptées au très jeune public.

Cette année encore, du 12 au 23 juin, Les Bouquineries des tout-petits proposeront une jolie programmation composée de deux expositions, d'un temps ludique en musique autour des livres et de plusieurs représentations de trois jolis spectacles tout en douceur et spécialement choisis pour les très jeunes spectateurs.

Inscriptions dans les deux médiathèques
Programme détaillé sur www.ville-lepellerin.fr

* Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal, le multi-accueil «le bac à Sable» du Pellerin, la Halte-Garderie «Pirouettes et trottinettes» de Saint-jean-de-Boiseau.



1^{ère} édition du Pellerin a un incroyable talent, avec au centre, Cheyenne, la grande gagnante 2017 de cette soirée inédite.

senter un numéro de quelques minutes sur la scène de l'espace culturel René-Cassin. L'occasion de se soumettre au vote du public et de, peut-être, devenir l'incroyable talent du Pellerin de l'année !

Place aux talents 2018 !

Si, à votre tour, vous souhaitez participer à l'aventure et tenter de remporter le cœur du public lors de cette belle soirée consacrée aux talents locaux, **n'hésitez pas à vous inscrire avant le lundi 3 septembre** auprès du service Culture et Vie associative de la Mairie.

► **Formulaire d'inscription disponible dans les accueils municipaux de la ville et sur www.ville-lepellerin.fr**



CIRQUE

Le festival Les Pelleri'Nez a 10 ans !

MUSIQUE

Fête de la musique

Samedi 23 juin à partir de 20h, rendez-vous sur la place du Commandant l'Herminier pour fêter la musique en bord de Loire !



Cette année, la fête de la musique du Pellerin, prendra des airs de guinguette. En effet, souhaitant offrir aux Pellerinais l'occasion d'une soirée conviviale en musique, dans un esprit village, tout en profitant des bords de Loire, c'est autour de ce concept que la Municipalité a choisi de célébrer ce temps fort culturel. Bien sûr, si tous les musiciens professionnels ou amateurs sont invités à descendre leurs instruments dans la rue pour fêter la musique, le groupe *Lydjalli* sera également installé sur la place du Commandant l'Herminier pour que chacun puisse profiter de cette belle soirée aux couleurs d'été.

> **restauration sur place par l'Espace jeunes**

Plus d'infos au 02 40 97 36 27

Depuis maintenant 10 ans, le Festival Les Pelleri'Nez, organisé par l'association Pellerinaise *The Serious Road Trip*, propose chaque année, un week-end de représentations «circassiennes». Avec ses programmations hautes en couleurs et son ambiance familiale et conviviale, cet événement est devenu un incontournable dans la vie culturelle du Pellerin. Cette année, le *Serious* vous donne rendez-vous du 1^{er} au 3 juin !

Toujours avec l'envie de partager avec le plus grand nombre leur passion pour le spectacle vivant et le cirque, les membres du *Serious* convient chaque année des compagnies et des artistes d'ici et d'ailleurs pour vous embarquer dans leur univers. Pour la 10^{ème} édition du très attendu festival Les Pelleri'Nez, la programmation s'annonce cette fois encore pleine de bonnes et belles surprises avec des spectacles de clowns, de cirque adapté, des acrobaties, du trapèze volant, un atelier cirque, de la jonglerie, des funambules, un concert, etc.

En somme, 3 jours de shows à ne manquer sous aucun prétexte !

► **Retrouvez la programmation détaillée de ces 3 jours de spectacles sur www.ville-lepellerin.fr**

Plus d'infos au 02 28 01 41 10

POUR ALLER PLUS LOIN...

Toute l'année le *Serious Road Trip* travaille en partenariat avec les scolaires du Pellerin, propose des activités de cirque adapté dans le Pays-de-Retz, des spectacles à l'espace René-Cassin et dispense des cours de cirque pour enfants, adolescents et adultes.



FÊTE NATIONALE

Le Bal populaire du 14 juillet

Chaque année, depuis 2014, la Ville convie les habitants à un bal pour célébrer la Fête Nationale du 14 juillet. Véritable événement populaire dont des pompiers sont à l'origine, c'est très naturellement que la Ville a souhaité cette année mettre en place un partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers du Pellerin pour son organisation.

Le 14 juillet... C'est la prise de la Bastille ! Bien sûr. Un défilé militaire sur les Champs-Élysées ? Aussi. Des feux d'artifices ? Oui. Mais il est aussi et surtout l'inséparable bal des pompiers, où tout un chacun peut se déhancher jusqu'à pas d'heure sur la piste de danse au son des musiques et chansons d'un orchestre de variétés. Dans la pure tradition, c'est donc devant le Centre de secours du Pellerin et en compagnie de ses sapeurs-pompiers que se tiendra cette année, le bal populaire de la ville.

Rendez-vous, samedi 14 juillet dès 19h, pour une grande soirée dansante sur le parvis du Centre de secours avec les sapeurs-pompiers du Pellerin !

Samedi 14 juillet, dès 19h, fanions, lampions, orchestre de variétés, tables, barnums, buvette et bien sûr piste de danse habilleront la place du Champ de Foire pour une grande soirée festive, gratuite et ouverte à tous, dans une ambiance chaleureuse, à l'image de cet événement populaire. Organisateurs de la soirée, les sapeurs-pompiers vous proposeront sur place des grillades, des sandwiches, des frites, etc. pour vous restaurer sur place.

Un événement coordonné par l'Amicale des sapeurs pompiers

Au cœur de la vie des casernes, les amicales ont un rôle de cohésion et d'entraide vis-à-vis des sapeurs-pompiers. Au Pellerin également, l'Amicale mène de nombreuses actions, comme la vente de calendriers en fin d'année ou d'autres animations qui financent les assu-

rances obligatoires des sapeurs-pompiers bénévoles (hors service commandé) et leur permettent d'organiser de nouveaux temps conviviaux et fédérateurs, tels que la Sainte-Barbe, des portes-ouvertes..., et très bientôt le bal populaire du 14 juillet.

« Nous envisagions depuis un petit moment de mettre en place cet événement. Beaucoup de communes aux alentours le font et ça marche plutôt bien. De plus, nous ne l'avions jamais fait au Pellerin. Lorsque le Maire de la ville nous a sollicités pour prendre le relais sur l'organisation du bal du 14 juillet, tout en assurant le financement, nous y avons vu une belle opportunité pour mener une nouvelle action fédératrice autour du Centre de secours » indique Matthieu Dabin, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Pellerin.

Le Centre de secours cherche des volontaires

Sur le territoire national, les secours reposent en grande partie sur le dévouement et l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires qui garantissent un service public dans nos communes.

Pour faire face à l'augmentation des interventions, le Centre de secours du Pellerin cherche de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.

Plus d'infos auprès du chef de centre au 06 86 08 02 97 ou directement au centre de secours le dimanche matin entre 11h et 12h.

ETAT CIVIL

Mariages

Boris-Quentin KOUNZI et
Stéphanie BRUNETEAU (05/05).



Naissances

Savannah GIRAUDET (27/02), Théo BILLION FAUQUE (27/02), Loëva LE GAL (15/03), Arthur et Simon POURCEL (16/03), Iris GUILLOU AUDO (20/03), Lilian ORDRENNEAU (27/03), Julian MOREAU (30/03), Constance SAULNIER (15/04), Maddie THERBY GOSSELIN (03/05), Emma KERAULT (24/04).

Décès

Juliette SOURICE, veuve BERNARD (02/03), Marie LEROUX-TRUIN (03/03), Gabriel RONDINEAU (04/03), Edithe GENTRIC, veuve FORT (07/03), Pierrette CHAUVET, veuve MONTERO (07/03), René SANSÉAU (12/03), Michel LECLESVE (15/03), Pascal LE GUENNEC (25/03), Serge GROSSEAU (06/04), Maryvonne SERENNE, épouse FORT (21/04).

► Médecins et ambulances

☎ 15

► Cabinets infirmiers

> Pouchard, Jézéquel et Le Bideau

8, rue de l'Enclos

☎ 02 28 01 08 58

> Coden et Désert

13, rue du Prieuré

☎ 02 40 04 56 10

► Pharmacies de garde

☎ 32 37 (0,34 €/min.)

► Vétérinaire

☎ 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)

► Dentistes de garde

www.cdcd44.fr

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

- Lundi : 9h/12h30
- Mardi : 9h/12h30
- Mercredi : 9h/12h30
- Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30
- Vendredi : 9h/12h30



■ Du vendredi 1er au dimanche 3 juin Festival Les Pelleri'nez

> Terrain sud de l'espace René-Cassin
(rue de la Jouardais)

■ Vendredi 8 juin - 19h

Spectacle musical de l'Amicale laïque du Pellerin

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 9 et dimanche 10 juin

Gala de danse de l'Amicale laïque du Pellerin

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 9 et dimanche 10 juin

Tournoi de basket jeunes (15/16 ans)

> Espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Dimanche 10 juin - Toute la journée

Bourse d'échange par l'association Cool Week

> Canal de la Martinière

■ Du 12 au 13 juin

Les Bouquineries des tout-petits

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais) et à la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau (voir page 24)

■ Samedi 16 juin - De 11h à 18h

Fête des écoles

> Sous le chapiteau du Serious Road Trip
(Terrain sud de l'espace René-Cassin)

■ Vendredi 22 juin - 19h

Assemblée générale de l'USP Foot

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 23 juin - 20h30

■ Dimanche 24 juin - 15h30

Spectacle «French kiss» de la section théâtre de l'Amicale laïque du Pellerin

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 23 juin - 20h

Fête de la musique

> Place du Commandant l'Herminier



■ Lundi 2 juillet - 19h

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ Samedi 14 juillet - Dès 19h

Bal populaire

> Sur le parvis du Centre de secours
(place du Champ de Foire)



■ Du vendredi 31 août

au dimanche 2 septembre

Championnat de France corporatif de pêche

> Canal de la Martinière

FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

**SAMEDI
23 JUIN**

A PARTIR DE 20H !

**LA MUSIQUE
DESCEND DANS LA RUE**

> Place du Cdt l'Herminier

**AVEC...
LE GROUPE LYDJALLI**

BAL POPULAIRE

**14
JUILLET**

Organisé par
l'Amicale des sapeurs-pompiers
du Pellerin et la Municipalité

Rendez-vous dès 19h

Sur le parvis du Centre de secours
(rue du Champ de Foire)

Gratuit et ouvert à tous !
Restauration sur place